

Intitulé de l'UE	Eléments de droit (Partie III)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Alexandra RAUCENT	26	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit civil	26h	Alexandra RAUCENT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit civil : 20h de théorie, 6h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit civil : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique • Etre un acteur institutionnel et social engagé • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

Acquis d'apprentissage spécifiques
Au terme de son apprentissage, l'étudiant sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des grands principes qui régissent les incriminations et les peines, • Distinguer les différentes figures rencontrées dans la mise en oeuvre du droit penal, • Comprendre les grandes lignes de la procédure qui conduisent à l'application efficace de la loi pénale, • Décoder les situations amenées par les bénéficiaires de l'aide et utiliser le langage professionnel du secteur juridique dans ses rapports avec les institutions, • Utiliser les notions dans un langage adapté pour une bonne compréhension des bénéficiaires de l'aide,

Contenu de l'AA Droit civil

I. La personnalité juridique

- Notion
- Nom et prénom
- Domicile
- Etat civil
- Nationalité

II. La capacité juridique

- Notion
- Minorité (autorité parentale/tutelle)
- Protection judiciaire des personnes majeures vulnérables

III. La famille

- Les différentes formes d'union (cohabitation légale, mariage, cohabitation de fait)
- Séparation
- Divorce
- Alliance
- Parenté (types de parenté, filiation, adoption)
- Succession

Méthodes d'enseignement

Droit civil : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, Enseignement hybride, enseignement à distance.

Supports

Droit civil : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Droit civil

Ouvrage et publications

Blitz, M., Gallus, N., Masson, J.-P., Renchon, J.-L., Sosson, J., Van Gysel, A.-C., Wautelet, P., *Etats généraux du droit de la famille: Actualités juridiques et judiciaires de la famille*, Bruylant, 2014.

Brouwers, J.-C., *La nouvelle loi sur le divorce*, Wolters Kluwer, 2007.

Dandoy, N., *Principes régissant l'autorité parentale, Jeunesse et droit asbl*, 2009.

de Callatay, D., Estienne, N., *La responsabilité civile (volume 2) – Chroniques de jurisprudence*, Bruxelles : Larcier, 2009

Deguel, F., «La loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine: vers une simplification?», *R.G.D.C.*, 2013/6, pp. 290-316.

Dubuisson, B., Callewaert, V., De Coninck, B., Gathem, G., *La responsabilité civile (volume 1) – Chroniques de jurisprudence*, Bruxelles : Larcier, 2009.

Gallus, N., Carré, D., *La nouvelle loi sur la filiation*, Wolters Kluwer, 2007.

Halleux-Petit, L., mis à jour par Gilot, Ph., *Etat civil : généralités*, Vanden Broele, 2013.

Van Gysel, A.-C., *Précis de droit des personnes et de la famille*, ULB, 2013.

Warlet, F.-J., *La capacité protégée – Analyse de la loi du 17 mars 2013*, Bruxelles : Kluwer, 2014

Textes législatifs

Code civil

Ressources informatiques

Site de l'Etat belge, <http://www.belgium.be>

Site de la Chambre des Représentants, <http://www.lachambre.be>

Site du Moniteur belge (législation consolidée), <http://www.moniteur.be>

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Droit civil : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit civil :	
Examen écrit 100 % (Moodle : questions à choix multiples, Vrai ou Faux, textes à trous).	

Année académique : **2020 - 2021**